

La municipalité actuelle, ayant annoncé en début de mandat, vouloir :

**« Faire avec les habitants
en utilisant la dynamique apportée par l'associatif »**

Dans la pratique,
Comment cette intention s'est traduite dans les faits à l'occasion de nos interventions lors de la préparation des investissements Place Marland et Kairon-Bourg ?



Prenons un fait :

la transmission à Mme la Maire des réactions que nous avons recueillies auprès d'habitants à la suite de la réunion publique (juillet 2022) de présentation du projet Place Marland

Ci-après :

1. Notre courrier adressé à Mme la Maire et notre proposition de travailler avec le Cabinet-Conseil (avec en pièce jointe les réactions et suggestions recueillies)
2. La réponse qu'elle demande au DGS de nous écrire
3. Notre réponse au DGS

Le 15 octobre 2022
Alain CABOS

1. ansmision à Mme la Maire des questions et remarques recueillies par notre association à la suite de la réunion publique du 19 juillet dernier

De : Alain CABOS <alain.cabos@wanadoo.fr>

Date : samedi 30 juillet 2022 à 23:47

À : Annaïg LE JOSSIC <annaig.le-jossic@saintpairsurmer.fr>

Objet : UAASP / Projet de modernisation de la Place Maurice Marland



Saint-Pair-sur-Mer, le 30 juillet 2022

Concerne : Le Projet de modernisation de la Place Maurice Marland
élaboré par le Cabinet DCI Environnement

Madame la Maire, bonsoir,

Nous étions quelques-uns à avoir été présents lors de la présentation du Projet d'aménagement de la Place Maurice Marland élaboré par votre Conseil, tant à la réunion du Cotech dont notre association fait partie que lors de la réunion publique du 19 juillet dernier.

Depuis, nous avons recueilli un certain nombre de questions et de suggestions de plusieurs participants à la réunion publique.

Les prendre en compte **avant** le bouclage de ce projet nous est apparu nécessaire.

C'est la raison pour laquelle, sans plus attendre - compte-tenu de l'urgence à finaliser pour pouvoir lancer les appels d'offres - nous vous les communiquons. Et, en même temps, nous nous tournons vers nos adhérents et vers les personnes ayant répondu à nos enquêtes pour qu'ils/elles s'expriment si possible à temps !

Fidèles à l'esprit de co-construction qui nous anime, nous sommes prêts - si cela est encore possible - à rencontrer votre Conseil dans les jours qui viennent. Si besoin, nous sommes disposés à nous déplacer à son bureau le plus proche.

Veillez agréer, Madame la Maire, l'expression de notre considération distinguée,

Alain CABOS
Président de l'association

En pièce jointe : les questions et les suggestions que nous avons sélectionnées et recueillies à ce jour

Association « Un Avenir AVEC les Saint-Pairais » / uaasp50@gmail.com / 06.98.03.38.32
285, rue de la Mairie 50380 Saint-Pair/Mer / Site internet : <https://www.uaasp.fr/>

LES QUESTIONS ET SUGGESTIONS QUE NOUS AVONS SELECTIONNEES ET RECUEILLIES A CE JOUR

1/ Concernant les places de parking prévues dans le prolongement des Goemons

Nous revenons sur la question qui a été posée à Mme la Maire dans la réunion publique :

« Le fait d'ajouter 7 places de parking à cet endroit-là conduit à mobiliser 2 fois cet espace pour permettre aux VL de repartir.

Question : ne devrait-on pas rechercher d'autres endroits que celui-là pour le stationnement de 7 VL ? »

Une solution suggérée pendant la réunion publique était d'utiliser en l'optimisant l'espace situé à l'arrière de la Salle Fraboulet, espace aveugle et sans grand intérêt esthétique.

Serait-il encore possible de rechercher d'autres compromis que celui retenu qui consiste à réduire l'espace de vie et d'animation sur la Place Marland modernisée ?



2/ Concernant la séparation entre le belvédère et l'espace où se trouve les 3 rangées de parkings

Il semble que l'on prévoit de mettre à cet endroit

1. des massifs vivaces à dominante de graminées de type d'une 2^{ème} ligne
2. et 4 bancs en bois ?

Si c'est bien dans le projet de CDI Environnement, ne devrions-nous pas réfléchir à un autre habillage de ce changement de niveau ?

La raison : lors de manifestations publiques, fêtes, théâtres, concerts ... messe du 15 août, pouvoir utiliser pleinement et le plus facilement possible tout l'espace qui va de la 2^{ème} ligne de parkings au belvédère.



3/ Concernant les îlots de fraîcheur ?



Il semblerait que CDI Environnement propose de »conforter les espaces plantés avec des massifs arbustifs et graminées dominantes (espèces adaptées aux embruns- palette de la dune fixe) et des arbres projet conifère.

Certes il semblerait que des brumisateurs aient aussi été envisagés

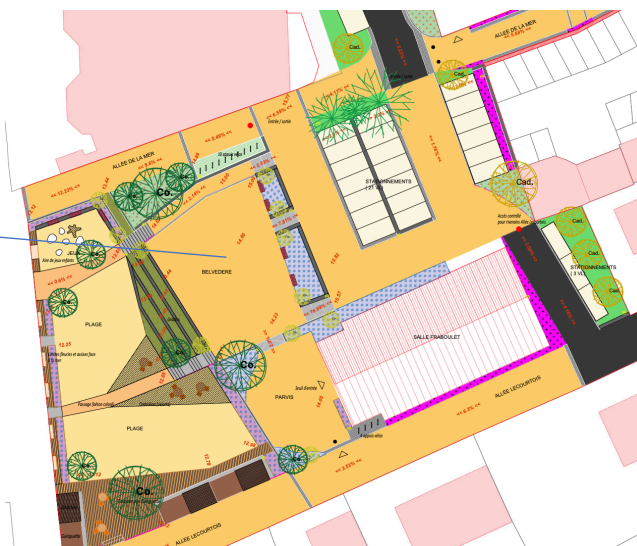
Ne serait-il pas préférable de privilégier des « îlots de fraîcheur » ?

Ne serait-il pas judicieux d'en prévoir plusieurs à la lisière du belvédère, de la Place des jeux, de la Plage, de la Terrasse des Guinguettes et du Parvis ?

4/ Concernant des espaces de convivialité : tables chaises / bancs / parasols ? voire fontaines d'eau !

Est-il envisagé d'installer dans le belvédère des mobiliers de ce type (photo ci-après) ou équivalent qui seraient amovibles afin de pouvoir libérer le belvédère autant que de besoin ?

Pourrait-on prévoir un **recueil de l'eau de pluie** pour les nettoyages mais aussi pour quelques fontaines d'eau de jardin - sources de fraîcheur - très simplifiées dans la belvédère ?



5/ autres suggestions

①	Ré-interroger les choix d'investissement sur cette Place centrale Dit autrement, les 800.000 euros peuvent-ils être mieux utilisés encore ? Si oui, le surplus pourrait alors répondre à des besoins essentiels par ailleurs	⇒ S'il est encore temps, dans un réel esprit de concertation, un travail en petit groupe sous l'autorité du Conseil pourrait être très bénéfique Ainsi, avec le budget prévu de 800.000 euros serait-il envisageable d'en extraire 50.000 euros ? 100.000 euros ? pour des urgences mises actuellement sous le boisseau (voir points 2 et 3 et 4)
---	--	--

②	<p>La Salle Fraboulet et ledit Projet</p>	<p>⇒ Voici une Salle, centrale dans la commune de Saint-Pair/Mer, utilisée toute l'année pour des réunions, des AG, des festivités. Mais elle date ! et elle n'a pas du tout été modernisée !</p> <p>Que va-t-elle devenir dans les mois et années à venir ? Question qui n'est toujours pas abordée.</p> <p>Entre la Place où elle se trouve qui va être embellie et modernisée et cette Salle vieillotte l'écart va devenir criard ! Réfléchir à la transformation de cette Salle et s'accorder sur un programme de modernisation, cela devrait permettre à CDI Environnement d'en tenir compte dans le Projet en cours</p>
---	--	--

③	<p>La Salle Fraboulet dite « Salle des associations »</p>	<p>⇒ Compte-tenu des évolutions en cours liées à la dérive du climat et à l'effondrement de la biodiversité, les décisions à prendre demain devront tenir compte des résultats de la concertation entre habitants et avec les élus/élus.</p> <p>En prendre les moyens appropriés dès maintenant s'impose !</p> <p>Tels : micros et baffles d'excellente qualité / un éclairage à l'instar de ce qui est fait dans des salles similaires / un chauffage de la Salle silencieux et correct. Investissements qu'il ne faudrait plus repousser !</p>
---	--	---

④	<p>L'aménagement du centre-ville de Saint-Pair et les nombreux problèmes qui sont à résoudre !</p>	<p>⇒ N'ont pas du tout été évoqués les travaux de CDI Environnement sur l'aménagement du Centre-Ville de Saint-Pair.</p> <p>Les prendre en compte, se concerter véritablement et informer les habitants des décisions de nos élus/élus et du plan prévisionnel d'actions.</p> <p><u>Exemples de questions en suspens :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la circulation "apaisée" des piétons, des PMR et des cyclistes dans le centre-ville. Entre autres idées, avait été envisagé de faire un essai estival de limitation de vitesse à 30km/h et à 20km/h ▪ le contournement du centre-ville par tous ceux et toutes celles qui traversent notre commune mais ne s'y arrêtent pas ▪ accroître l'attractivité du centre-ville et l'accès aux différents commerces dans un esprit de convivialité
---	---	---

⑤	<p>La Place Maurice Marland embellie et modernisée au service de l'intergénérationnel !</p> <p>Bravo !</p>	<p>⇒ N'oublions pas que les adolescents jusqu'ici vont se distraire ailleurs qu'à Saint-Pair !</p> <p>Ont-ils été consultés ?</p> <p>Quels aménagements seraient à prévoir pour les attirer ?</p>
---	--	--

⑥	<p>Les espaces de sable de mer : les conserver en très bon état de propreté</p>	<p>⇒ Qu'est-il prévu ?</p> <p>Est-il prévu, par exemple, de les entourer de bordures en bois qui dissuadent les chiens de s'y rendre ?</p>
---	--	--

2. Réponse apportée à cet e-mail de Mme la Maire par l'intermédiaire du DGS :

De : DGS St Pair sur Mer <dgs@saintpairsurmer.fr>

Date : jeudi 11 août 2022 à 16:38

À : Alain CABOS <alain.cabos@wanadoo.fr>

Cc : Annaig LE JOSSIC <annaig.le-jossic@saintpairsurmer.fr>, 'Lucie BOSSARD' <commandepublique@saintpairsurmer.fr>

Objet : UAASP / Projet de modernisation de la Place Maurice Marland

Bonjour M Cabos,

Mme la Maire m'a bien transmis vos observations et m'a chargé de vous répondre.

Le cabinet DCI a donc été saisi par Mme la maire de vos remarques, sans tarder. La réponse de celui-ci est la suivante : « revoir le projet pour les stationnements et pour supprimer l'aire de jeux, et planter un 'îlot de fraîcheur' en lieu et place des jeux n'est pas possible au stade de nos études ».

Bien cordialement

Philippe COLLET
DGS

3. Réponse apportée à cet e-mail par Alain Cabos

De : Alain CABOS <alain.cabos@wanadoo.fr>

Date : vendredi 12 août 2022 à 09:52

À : DGS St Pair sur Mer <dgs@saintpairsurmer.fr>

Cc : Annaig LE JOSSIC <annaig.le-jossic@saintpairsurmer.fr>, 'Lucie BOSSARD' <commandepublique@saintpairsurmer.fr>

Objet : Re: UAASP / Projet de modernisation de la Place Maurice Marland

Bonjour,

Je vous remercie d'être revenu vers nous.

Trois remarques :

1/

Concernant les places de parking, il y a deux aspects :

Le 1^{er}

A trait aux parkings sur la Place Maurice Marland elle-même.

Ne pas s'interdire de pousser la réflexion et des options très attractives pourraient se faire jour !

Le 2ème

Le stationnement au centre-ville de Saint-Pair :

Une réflexion intéressante avait été menée avec des élues/élus sur l'ensemble des places de parking du centre-ville. La finaliser et ensuite communiquer et on devrait décompresser les incompréhensions et tensions actuelles

2/

Imaginer une seconde de "supprimer l'aire de jeux et planter un « ilot de fraîcheur » en lieu et place des jeux" ?

A l'évidence, comme vous pourrez le noter, ces suggestions-là n'ont pas été rapportées dans la synthèse que nous avons communiquée à Madame la Maire.

Or, celles que nous avons rapportées mériteraient, à l'évidence, une toute autre réponse qu'une déformation radicale conduisant à une fin de non-recevoir.

Pourquoi ne pas prendre le temps d'une concertation constructive quand il est encore temps ?

3/

D'autres questions et suggestions ont été rapportées dans le document remis à Madame la Maire

Vous n'en faites pas mention.

En première conclusion :

Nous inscrivons nos démarches dans le cadre fixé par Madame la Maire et ses adjoints où ce qui est central – pour elle et ses adjoints – c'est la **concertation**.

Sachant, d'expérience, la complexité du passage à l'application en matière de concertation, j'avais suggéré à Madame la Maire en septembre 2020 de mettre au point ensemble (élues/élus et associations concernées) **un cadre** (charte, règles du jeu, moyens).

Nous restons à sa disposition.

Dans l'attente,

Veillez agréer, Monsieur le DGS, l'assurance notre considération distinguée

Alain CABOS

Président « Un Avenir Avec les Saint-Pairais »

alain.cabos@wanadoo.fr

06 98 03 38 32